

Cette fiche met en évidence un certain nombre de points qu'il semble difficile d'omettre au cours de l'évaluation de départ qui est obligatoire.

L'intérêt d'une telle fiche est de permettre une évaluation aussi objective que possible, ayant pour résultat de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève.

Cette fiche d'évaluation est réalisée en véhicule avec présence d'un moniteur. Elle se compose :

- Des renseignements d'ordre général sur l'élève
- De son expérience de la conduite
- De sa connaissance du véhicule
- De ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la Sécurité
- De ses habiletés
- De sa compréhension et de sa mémoire
- De son émotivité
- Du résultat de l'évaluation
- De la proposition du volume de formation prévisionnel pratique et théorique.

Les moyens utilisés pour cette évaluation sont :

- des véhicules pour la catégorie B du permis de conduire
- des motos pour la catégorie A2 du permis de conduire

Voir modèle évaluation au verso